



DESCRIPTION DU CONOURS

DESSIN ET TECHNOLOGIE ARCHITECTURALE

NIVEAU POSTSECONDAIRE

Table des matières

1	LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES	2
2	INTRODUCTION	2
3	DESCRIPTION DU CONCOURS	3
4	ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE.....	4
5	SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	5
6	ÉVALUATION.....	6
7	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS.....	6
8	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
9	MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	8

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

En réponse à l'évolution du marché du travail et des besoins en matière de compétences, le Gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle « *Compétences pour réussir* » (*anciennement Compétences essentielles*), qui définit neuf compétences clés dont les Canadiens et les Canadiennes ont besoin pour travailler, suivre des études et acquérir une formation, et pour participer à la société moderne en général. Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance de ces compétences qui sont essentielles pour réussir dans les diverses professions dans les métiers et les technologies. Dans le cadre de cette initiative, les *compétences pour réussir* (CR) ont été déterminées et incluses dans les descriptions des concours, les projets à réaliser et les documents connexes. Très importante, une autre étape de notre initiative de sensibilisation est l'établissement d'un *bulletin des compétences* personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des neuf compétences pour réussir en fonction de leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes connaîtront lesquelles de ces compétences il leur faudrait améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences qui sont jugées les plus importantes pour réussir sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication, ³Collaboration, ⁴Adaptabilité, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Résolution de problèmes, ⁸Créativité et innovation, ⁹Compétences numériques.

Les compétences pour réussir dans votre domaine sont indiquées dans la section 2.3 ou 3.2 de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et tous les documents connexes.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/dessin-technologie-architecturale/

2.2 But de l'épreuve

Évaluer la capacité des concurrents et des concurrentes en ce qui a trait à l'interprétation des exigences du projet et à la production d'une série de dessins d'exécution au moyen d'un logiciel de conception assistée par ordinateur. Souligner le travail des concurrents et des concurrentes qui se distinguent par leur excellence et leur professionnalisme dans leur domaine.

2.3 Durée du concours

12 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Avant leur arrivée au concours, chaque concurrent ou concurrente devra créer un modèle de format métrique A1 comportant un cartouche d'inscriptions incluant l'information fournie dans l'exemple présenté sur le site Web de Skills/Compétences Canada. Ce modèle devra être accessible sur son ordinateur pendant toute la durée du concours.
- Le concurrent ou la concurrente devra réaliser des épreuves de conception et de dessin reposant sur les principaux thèmes suivants :
 - Notions d'architecture
- Planification de l'espace et relations spatiales, normes de conception relatives à l'accessibilité, concepts relatifs à la durabilité de l'environnement⁷
 - Réalisation de dessins d'exécution⁸
 - Maîtrise de l'utilisation de logiciels de conception assistée par ordinateur⁹
 - Codes du bâtiment
 - Interprétation et application du Code national du bâtiment du Canada⁵
 - Tous les dessins DOIVENT être conformes SEULEMENT au Code national du bâtiment du Canada. Les modifications provinciales ou municipales ne s'appliquent pas.⁸
 - Notions d'ingénierie
 - Connaissance des plans d'ossature structurale
 - Connaissance de l'interface des systèmes de bâtiment; incorporation des systèmes mécaniques et électriques d'un bâtiment
 - Constructibilité et sciences du bâtiment
 - Conception de l'enveloppe⁷
 - Connaissance approfondie du détaillage⁷
 - Matériaux et méthodes de construction; connaissance des assemblages⁷

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

- ### 3.1
- Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Projet d'épreuve	Décembre 2022
Exemple de cartouche d'inscriptions	Décembre 2022

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

- Analyse du Code du bâtiment⁷
- Interprétation des exigences d'un projet de structure incorporant du bois, du béton, de l'acier, de la maçonnerie et/ou un mur rideau⁸
- Préparation de dessins d'exécution⁸, entre autres, les éléments suivants : plans d'étage, élévations, sections transversales, coupes de mur et détaillage de construction
- BIM/CDAO⁹
- Exportation de dessins en format PDF
- Principes de conception et de planification⁸
- Compétences en détaillage et croquis⁷

Compétences pour réussir : ⁷Capacité de raisonnement (utilisation particulière de la mémoire, pensée critique), ⁸Utilisation de documents, ⁹Compétences numériques

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Imprimante au laser couleur (11 po x 17 po maximum)
- Clé USB
- Deux écrans et câbles
- Table et chaise
- Bloc d'alimentation 120 V CA

4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes

- Les concurrents et les concurrentes doivent apporter leur propre ordinateur et ses périphériques : écran, souris, clavier, câbles, etc.
- Ils peuvent utiliser un ordinateur de bureau ou un portable. Limite de deux écrans par personne.
- À part les logiciels d'exploitation, aucun fichier n'est permis dans l'ordinateur de bureau ou le portable.
- Les concurrents et les concurrentes peuvent utiliser le logiciel de BIM/CDAO de leur choix pour la création des dessins. Le logiciel doit fonctionner sans connexion à Internet.
- Les bénévoles de Skills/Compétences Canada ne fourniront aucune aide technique pour le matériel ou les logiciels des concurrents et concurrentes.

- Pendant le concours, l'accès à Internet ne sera pas fourni ni autorisé.
- Les concurrents et les concurrentes doivent choisir un logiciel qui permet l'impression ou l'exportation de fichiers PDF, au moyen du logiciel de création de fichiers PDF installé (Adobe PDF Writer). Ils doivent s'assurer que le logiciel est installé et mis à l'essai avant le concours. Voir ci-dessous les règlements propres au concours.
- Les concurrents et les concurrentes qui utiliseront un ordinateur portable ou de bureau emprunté à l'école (plutôt que le leur) doivent avoir un compte d'administrateur pour la durée du concours afin de pouvoir accéder au dossier ou à des fichiers système dans l'éventualité où il faudrait installer des mises à jour de logiciels ou de pilotes, ou accéder aux paramètres pour régler des problèmes.
- La plus récente édition du Code national du bâtiment du Canada. La consultation d'autres ouvrages techniques ne sera pas permise pendant le concours. Un exemplaire en format imprimé ou PDF est permis.
- Échelles (en unités métriques et impériales)
- Calculatrice (Il sera interdit d'utiliser la calculatrice d'un téléphone cellulaire durant le concours. Il sera toutefois permis d'utiliser une application de calculatrice installée sur l'ordinateur.)
- Crayon
- Papier
- Les guides de l'utilisateur de logiciels, les manuels scolaires et les données électroniques ne sont pas permis.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes

- S/O

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

Durant la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrents et les concurrentes travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Quiconque enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement devra éventuellement participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Protocole COVID-19

Les consignes relatives à la COVID-19 seront transmises aux personnes participantes dans les meilleurs délais.

Elles seront modifiées au besoin selon les consignes en vigueur au moment de la compétition.

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Skills/Compétences Canada

- Aucun ÉPI n'est requis.

5.4 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents et les concurrentes

- Aucun ÉPI n'est requis.

Remarque : Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

TÂCHES	/100
Jour 1 – Dessins d'exécution/conception	50
Jour 2 – Dessins d'exécution	50

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Ouvrages de référence	<ul style="list-style-type: none"> Le seul ouvrage qu'il sera permis de consulter est le Code national du bâtiment du Canada. Quiconque enfreindra ce règlement sera disqualifié.
Internet	<ul style="list-style-type: none"> Pendant le concours, il sera interdit d'accéder à Internet. Quiconque enfreindra ce règlement sera disqualifié.
Téléphones cellulaires et musique	<ul style="list-style-type: none"> Il sera permis de se servir de lecteurs MP3 et de cellulaires en mode avion pour écouter de la musique durant le concours. L'usage d'écouteurs-boutons ou d'un casque d'écoute sera obligatoire. Durant le concours, il sera interdit d'utiliser un téléphone cellulaire pour appeler, texter ou naviguer sur Internet. Quiconque enfreindra ce règlement sera disqualifié.
Matériel informatique et logiciels	<ul style="list-style-type: none"> Les ordinateurs doivent rester dans l'aire du concours depuis la séance d'orientation jusqu'à la clôture du concours. Il est interdit d'apporter des fichiers numériques de dessins dans l'aire du concours. Les concurrents et les concurrentes doivent s'assurer que leur ordinateur ne contient que les fichiers des logiciels. Quiconque enfreindra ce règlement sera disqualifié. Seuls les bibliothèques, les familles, les blocs et les composants de logiciels par défaut peuvent être utilisés durant le concours. Les membres du CTN vérifieront le respect du règlement à la séance d'orientation. Tous les logiciels doivent être installés et fonctionnels avant le début du concours. Quiconque enfreindra ce règlement sera disqualifié.
Défaillance du matériel informatique ou d'un logiciel	<ul style="list-style-type: none"> Aucun soutien technique ne sera fourni pour les logiciels durant le concours. On suppose que les concurrents et les concurrentes connaissent bien les logiciels qu'ils ont choisis. Ils doivent posséder une connaissance pratique de leurs capacités. En cas de défectuosité du matériel informatique ou d'un logiciel, le concurrent ou la concurrente

	concerné se verra accorder du temps supplémentaire équivalant à la durée de son arrêt de travail, jusqu'à concurrence de 60 minutes par jour, à la discrétion du CTN.
--	---

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente a besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial doit en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : En cas d'égalité, la personne ayant obtenu la note la plus élevée dans le volet « Détaillage de la construction » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée dans le volet « Plans d'étages » sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée dans le volet « Élévations » sera déclarée gagnante.

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été présenté aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, le CTN peut modifier jusqu'à 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

8.4 Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Terre-Neuve-et-Labrador	Mike Foley – Président
Île-du-Prince-Édouard	Bruceyene Collins
Québec	Sylvie Faber
Ontario	Joel Foster – Président adjoint
Manitoba	Ralph Lata
Saskatchewan	Andrea Clayton
Alberta	Peter Kelly
Colombie-Britannique	Wes Macaulay

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com) au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.